ÉTUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX DES ILES KERGUELEN.

Par Christian Jouanin.

Le Médecin-Commandant Raymond Arétas, naturaliste attaché à la Mission gouvernementale aux îles Kerguelen 1949-1950 et chargé surtout d'étudier l'Eléphant de mer (Mirounga leonina (L.)), a eu la grande amabilité, malgré ses occupations spécialisées, de réunir une collection d'oiseaux pour le laboratoire d'Ornithologie du Muséum et nous sommes heureux de l'en remercier vivement ici. Il nous a confié la détermination de cette collection dont nous présentons aujourd'hui l'étude.

C'est à Port-aux-Français, sur la rive méridionale de la presqu'île Courbet (partie orientale des Kerguelen) que la mission séjourna du mois de décembre 1949 au mois d'avril 1950, et c'est de ce point que proviennent la plupart de nos spécimens. Quelques autres cependant ont été tués à l'île Antarès, à Port-des-Îles, à la pointe Molloy ou au rocher Channer; quoi qu'il en soit, toutes ces localités sont situées dans le périmètre de la baie du Morbihan (en anglais Royal Sound) qui sépare la presqu'île Courbet au nord des presqu'îles Jeanne d'Arc et Ronarc'h (ou Poincaré) au sud. Ce golfe au dessin complexe comme toute la topographie des Kerguelen, s'ouvre dans l'océan par l'est (Passe royale) et se trouve ainsi relativement abrité des vents d'ouest qui dominent dans la zone subantarctique.

Le plus souvent ces oiseaux ont été collectés et préparés vers la fin du séjour de la mission, après le 15 février, c'est-à-dire à la fin de l'été austral et au début de l'automne : on n'est donc pas étonné de les trouver fréquemment en mue, celle-ci étant même quelquefois très avancée.

Toutes les mesures indiquées ci-dessous ont été effectuées par nous au laboratoire, à l'exception bien entendu du poids et de l'envergure, mesurés par le collecteur sur le terrain et notés sur l'étiquette, au moment du dépouillage, comme les couleurs des parties nues. Les mesures de longueur sont données en millimètres, les poids en grammes. Pour les mesures susceptibles de varier avec la technique employée, nous nous sommes efforcés de suivre les indications données par R. A. Falla dans son étude 1, si utile et si complète, des oiseaux collectés par la B. A. N. Z. Antarctic Research Expedition, afin de pouvoir comparer nos résultats aux siens.

Bulletin du Muséum, 2e série, t. XXIII, nº 4, 1951.

B. A. N. Z. Antartic Research Expedition 1929-1931. Reports, (B), 2: Birds.

— Adelaïde, 1937.

Pygoscelis papua (Forster).

Un & adulte; Port-aux-Français; 24 mars 1950.

Mesures: Aileron: 239; tarse: 33; doigt médian: 75; culmen: 54. Couleur des parties nues: iris: marron; bec: orangé, à l'exception d'une bande noirâtre le long du culmen; pattes: orangé également, mais de teinte moins vive que le bec.

Ce spécimen de Manchot papou provient d'une « rookery » de deux cents individus environ, située à quelques kilomètres à l'ouest de Port-aux-Français. C'est un adulte dont la muc d'automne est sur le point de s'achever. Le plumage des ailerons et de la tête est très frais ; sur le dos et le croupion on note la différence entre les plumes âgées de couleur brunâtre et les plumes neuves d'un beau noir-bleu. La queue, de 16 rectrices, est très courte (27 mm), car la croissance des rectrices n'est pas achevée ; les dimensions régulières de ces rectrices semblent d'ailleurs indiquer que leur croissance s'effectue avec une parfaite simultanéité. La tête porte quelques filoplumes blanches dispersées, mais plus nombreuses cependant au voisinage de la barre blanche céphalique.

Dans les notes du voyageur, nous relevons que le 22 janvier tous les nids de la rookery étaient abandonnés et que quelques oiseaux, déjà prostrés, commençaient leur mue. Il semble aussi, d'après ces notes, que les rookeries de Manchots aux îles Kerguelen soient loin d'être prospères autant qu'on le souhaiterait.

Eudyptes cristatus (Miller).

Un 3 immature; île Antarès; 28 mars 1950.

Mesures : aileron : 148 ; tarse : 25 ; doigt médian : 63 ; culmen : 37.5. Couleur des parties nues : iris : rouge ; bec : marron ; pattes : rose chair.

Nous considérons ce spécimen comme un immature à cause de sa petite taille (l'aileron et le bec sont nettement plus petits que ceux des 33 tout à fait adultes), de la couleur de son bec et de ses parures moins développées que chez d'autres spécimens auxquels nous l'avons comparé. Sans doute sommes-nous en présence d'un oiseau âgé d'un peu plus d'un an et qui vient d'achéver la mue précédant le deuxième hiver.

Phoebetria palpebrata (Forster).

Un 3 adulte; Port-des-îles; 10 mars 1950.

Mesures : aile : 565 ; queue : 320 ; tarse : 84 ; doigt médian : 125 ; culmen : 110.5.

Couleur des parties nues : iris : marron clair; bec : noir avec le sillon latéral gris-bleu; pattes : rose chair.

Ce spécimen de grande taille a été tué au large de Port-des-lles ; son estomac contenait des « becs » de Céphalopodes.

Le Dr Arétas observa deux nids de cette espèce sur un escarpement, difficile d'accès, de l'île Murray, le 13 décembre 1949 ; à cette date ces nids ne contenaient pas encore d'œuf.

Macronectes giganteus (Gmelin).

Une Q adulte; Port-aux-Français; 5 mars 1950.

Mesures : aile : 492; queue : 178; tarse : 90; doig médian : 129; culmen : 91.

Couleur des parties nues : iris : chamois, parsemé de petites taches brunnoir ; bec : jaune mastic ; pattes : gris foncé.

La tête et le cou de ce Pétrel géant sont de teinte très claire; le menton et le haut de la gorge en particulier sont presque tout à fait blancs. Ce sont là, selon R. C. Murphy 1, les caractéristiques d'un animal complètement adulte. Malgré cela sa taille est relativement faible, ce qui correspond bien à ce que l'on sait des $\varphi\varphi$ de cette espèce.

Sur certaines zones de plumage, il est possible de distinguer des plumes plus âgées qui sont brunâtres, et d'autres grises, apparemment plus fraîches.

Tout comme Falla, le D^r Arétas n'a jamais observé aux Kerguelen de Pétrel géant en phase blanche.

Pterodroma macroptera macroptera (Smith).

Un ♂ adulte; Port-aux-Français; 15 mars 1950; une ♀ adulte; Port-aux-Français; 17 mars 1950; une ♀ adulte; île Hoskyn; 2 mars 1950.

Mesures	aile	queue	tarse	doigt median	culmen	largeur du bec
			-			-
3. 15 mars	303	125	40	55	37	15
♀ 17 mars	295	126	41	59,5	34,5	14,5
♀. 2 mars	318	134	41	61,5	36	16.

Coulcur des parties nues : iris : marron ; bec : noir ; pattes : noires.

D'après l'examen de ces spécimens, en particulier de la Q du 17 mars, il semble que les plumes en vieillissant passent d'un brun grisâtre à un brun plus soutenu.

1. Oceanic Birds of South America. New-York 1936.

La \(\text{de l'île Hoskyn a été capturée dans un terrier qu'elle devait sans doute aménager en vue de la nidification qui a lieu pendant l'hiver austral comme l'a noté R. A. Falla. D'après une mesure faite après sa capture, cette \(\text{Pesait 640 g. et la dissection a révélé que son estomac contenait des algues et des « becs » de Céphalopodes.

Les terriers de cette espèce s'ouvrent sur la pente des talus inclinés qui bordent les plages. De nombreux squelettes au pied de ces talus semblent attester que les Skuas, seuls véritables prédateurs de ces régions, commettent d'importants dégâts parmi les populations de Pétrels.

Pachyptila desolata (Gmelin).

Un ♂ adulte; Port-aux-Français; 23 février 1950; deux ♀♀ adultes; Pointe Molloy; 2 janvier 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt médian	cul- men	largeur du bee	poids	enver- gure
	_					_		*
♂ 23 février	184	94	30,5	37	27	12,5		
♀2 janvier	185	94	32,5	38	26,5	12	95	580
2	190	96,5	33	39	26	13	125	600

Couleur des parties nues : iris marron ; bec : bleu ardoise ; pattes : bleu ardoise avec les palmures à peine colorées et transparentes.

Oceanites oceanicus oceanicus (Kuhl).

Une Q adulte ; Port-aux-Français ; 16 février 1950.

Mesures: aile: 152; queue; 66; tarse: 35.5; doigt médian: 29; culmen: 11.5; poids: 25; envergure: 350.

Couleurs des parties nucs : iris : marron ; bec : noir ; pattes : noires avec les palmures jaune d'or.

La comparaison des mesures de cette Q. tuée au cours d'une tempête où le vent soufflait à 215 km-h., avec celles que Falla a publiées des types de sa sous-espèce O. oceanicus parvus des Kerguelen, autoriserait à penser que notre spécimen n'est pas originaire de ces îles; la queue en particulier paraît trop grande. Le Muséum ne possède malheureusement pas de spécimens topotypiques d'O. oceanicus parvus, dont l'examen permettrait d'appuyer cette conclusion.

Pelecanoides urinatrix exsul (Salvin).

Un 3 adulte; Pointe Molloy; 2 mars 1950; une \mathcal{Q} adulte; Rocher Channer; 2 mars 1950; une \mathcal{Q} adulte; Port-aux-Français; 15 mars 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt médian	culmen	largeur du bec	poids
	-		_	_	— ´	_	
3. 2 mars	125	44	25	33	17,5	9	160
♀. 2 mars	128	47	26	30,5	15,5	8,5	150
♀. 15 mars	122	43	25	31,5	15	. 7,5	

Couleur des parties nues : iris : marron ; bec : noir ; pattes : bleu ciel ou gris bleu avec les palmures chair.

Le \mathcal{J} a le plumage très usé. La \mathcal{Q} , tuée le 2 mars, au large du rocher Channer, avait l'estomac bourré d'Amphipodes. L'autre \mathcal{Q} fut capturée dans un terrier.

Phalacrocorax albiventer verrucosus (Cabanis).

Une ♀ adulte; Pointe Molloy; 19 décembre 1949; une ♀ immature; Port-aux-Français; 29 mars 1950; un ♂ juvénile; Port-aux-Français; 31 mars 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt externe	culmen	commis- sure
-	_		_		-	_
♀. 19 décembre	260	105	54,5		49	69
♀. 29 mars	281	139	60	85	52.5	78
♂. 31 mars	267	128,5	52		49,5	74.5

Couleur des parties nues (chez l'adulte) : iris : gris cendré ; espace périophtalmique : bleu ; bec : marron ; caroncules : jaune orangé ; pattes : noires avec les palmures jaunâtres.

La \mathcal{Q} tuée le 29 mars ne porte pas trace de huppe et ses caroncules, assez peu développées, sont de teinte moins vive, semble-t-il, que celles de la seconde \mathcal{Q} . Sans doute s'agit-il d'un animal né pendant la saison de reproduction 1948-49. Sur aucun de ces deux spécimens on ne voit de filoplumes blanches. La huppe de la \mathcal{Q} adulte est réduite à quelques plumes céphaliques à peine plus allongées que les autres.

Le jeune & est en phase obscure ; les couvertures de l'aile et les plumes des parties supérieures du corps sont déjà métallisées.

Le caractère le plus remarquable de ces oiseaux est sans doute la coulcur noire des pattes, habituellement indiquée par les observateurs comme rose chair selon le cas général chez tous les autres cormorans caronculés à « yeux bleus ». Or le Dr Arétas a bien

voulu nous confirmer par ses souvenirs personnels les notes inscrites au moment du dépouillage sur les étiquettes. On sait que le Phalacrocorax verrucosus est de tous les cormorans du groupe albiventer-atriceps, celui qui présente dans son plumage le moins de plages claires. Si l'observation du Dr Arétas se révèle constante, elle est à mettre en parallèle avec l'accroissement général des pigments mélaniques chez cette forme. Remarquons que Falla a suggéré l'existence aux îles Kerguelen de deux populations de Ph. verrucosus différant par la date de reproduction: à l'une de ces populations seraient référables les jeunes en phase claire; à l'autre les jeunes en phase foncée. Il n'est pas impossible que le caractère de la couleur des pattes soit en rapport avec cette ségrégation biologique, les jeunes en phase claire donnant des adultes à pattes roses, les jeunes en phase sombre des adultes à pattes noires. Cette hypothèse requiert évidemment un supplément d'information sur le terrain.

Larus dominicanus Lichtenstein.

Une Q adulte; Port-aux-Français; 7 mars 1950; un 3 juvénile; Port-aux-Français; 15 février 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt médian	culmen
_	_	-	_	_	_
♀. 7 mars	375	153	58	56	45
♂. 15 février	387	151	58	54	44

Couleur des parties nues : iris : bleu roi chez le jeune, bleu ciel chez l'adulte; pattes : brun cendré chez le jeune, jaunc mastic chez l'adulte.

Catharacta skua Lönnbergi (Mathews).

Un 3 adulte; Port-aux-Français; 19 février 1950; un 3 subadulte; Port-aux-Français; 22 janvier 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt médian	culmen
	_	_		****	_
3. 19 février	410	160	74	79	57,5
3. 22 janvier	400	153	73	80	59

Couleur des parties nues : iris : marron ; pattes : noires.

Le premier de ces skuas a le plumage très usé; les plumes sont largement blanchâtres à leur extrémité, d'où un aspect général assez bariolé, ce caractère étant cependant moins sensible sur le croupion, le ventre, le menton et le haut de la gorge. Les plumes lancéolées, de teinte jaunâtre dans leur partie médiodistale, dont la présence est interprétée par Falla comme un signe de complète maturité, sont assez nombreuses au niveau du cou.

L'autre spécimen a le plumage beaucoup plus frais d'apparence, et plus uniformément brun. Quelques taches cannelle se montrent de ci de là sur le plumage, notamment sur le manteau et les côtés du cou où l'aspect lancéolé des plumcs n'est qu'à peine indiqué. A la dissection le Dr Arétas a trouvé dans l'estomac de ce spécimen des viscères de lapin et une tête entière d'Anas Eatoni.

Sterna virgata Cabanis.

Deux QQ adultes; Port-aux-Français; 26 décembre 1949 et 27 février 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt médian	culmen	poids	enver- gure
_	_		_			_	
♀. 26 décembre♀ 27 février	$\frac{264}{247}$	142 (mue)	19 18	$\begin{array}{c} 25 \\ 23 \end{array}$	$\begin{array}{c} 27 \\ 26 \end{array}$	110	650

Couleur des parties nues :

- 9, 26 décembre. Iris : brun ; bec : rouge orangé ; pattes : rouge corail.
- 2. 27 février. Iris : brun ; bec et pattes : rouge grenat.

La première de ces ÇQ est en plumage de noces, d'ailleurs assez usé. La seconde prend son plumage d'hiver : la moitié antérieure de la calotte céphalique est variée de noir et de blanc.

Sterna vittata vittàta Gmelin.

Un 3 adulte; Port-aux-Français; 15 mars 1950.

Mesures : aile: 272 ; queue : 142 ; tarse : 18 ; doigt médian : 24 ; culmen : 33

Couleur des parties nues : iris : brun ; bec et pattes : rouge corail.

Sterna sp.?

Un jeune dont le sexe n'est pas indiqué; 16 mars 1950; un 3 juvénile; Port-aux-Français; 29 janvier 1950.

Mesures:	aile	queue	tarse	doigt médian	culmen
	_				-
juv. 16 mars	245	109	18	22,5	
3. 29 janvier	222	103	17	21,5	24

Couleur des parties nues : iris : marron; bec : noir; pattes : noires vaguement teintées de grenat.

Par leur aspect général ces jeunes sternes diffèrent quelque peu l'une de l'autre, les bandes et bordures claires des plumes étant fortement teintées de roux-fauve chez la première, au contraire presque tout à fait blanches chez la seconde. Mais sans doute cette différence est-elle fonction de l'âge : d'après la dimension des pennes, le spécimen dont le sexe n'est pas indiqué aurait en effet quelques semaines de plus que l'autre. D'ailleurs il a été collecté un mois et

demi plus tard.

Nous ne savons pas à laquelle des deux espèces précédemment citées rapporter ces spécimens. De jeunes sternes de l'Antarctique (île Petermann), référables sans doute possible à Sterna vittata, sont le seul matériel de comparaison, utile en l'occurence, dont nous disposons. Leur système de coloration est du même type que celui de nos spécimens des Kerguelen, mais elles sont beaucoup plus elaires et à cet égard contrastent fortement avec ces derniers. En particulier les parties inférieures, le croupion et le collier sont presque blancs, tandis que les spécimens du Dr Arétas ont les parties eorrespondantes grises ou brunâtres; de même les secondaires de Sterna vittata sont largement bordées de blanc, celles de nos spécimens litigieux étroitement bordées de fauve, d'ailleurs très pâle en ce qui eoncerne le spécimen le plus âgé.

Ces sternes juvéniles des Kerguelen présentent donc d'assez notables différences avec des Sterna vittata authentiques qui leur sont eomparables du point de vue de l'âge; mais il est possible sinon même vraisemblable, que la population de Sterna vittata nicheuse aux îles Kerguelen (zone subantarctique) soit distincte racialement de celle de l'île Petermann (zone antaretique). Nous ne pouvons done tirer de ces considérations une conclusion positive

quant à l'identité spécifique de nos spécimens litigieux.

L'examen des ailes nous fait hésiter également dans leur attribution à l'autre espèce Sterna virgata. En effet le dessous de l'aile est blane pur et la séparation des plages grise et blanche sur le vexille interne des rémiges est beaucoup plus franche que chez l'adulte St. virgata. Falla a déjà signalé qu'à ces points de vue St. virgata juv. se rapproche de St. vittata ad., mais nous croyons que ce caractère assez singulier mérite un complément d'étude approfondie sur le terrain.

Chionis minor Hartlaud.

Un 3 adulte; Port-aux-Français; 7 mars 1950.

Mesures : aile : 233 ; queue : 115 ; tarse ; 42 ; doigt médian : 49 ; culmen : 33.5 ; fourreau : 10.5.

Couleur des parties nues : iris : bleu foncé ; bec : noir ; pattes : roses.

Le nid de ce Chionis était établi dans un terrier de lapin; deux œufs s'y trouvaient lorsqu'il fut capturé. On sait que cette espèce niche relativement tard dans l'été austral.

Anas acuta Eatoni (Sharpe).

Un 3; Port-aux-Français; 21 février 1950.

Mesures : aîle : 225 ; queue : 90 ; tarse : 36 ; doigt médian : 47 ; culmen : 35.

Couleur des parties nues : iris : marron ; pattes : gris-beige.

Ce spécimen est un 3 cn plumage d'éclipse partiel; la tête, le cou et les parties inférieures sont semblables à celles de la \$\varphi\$; mais sur les parties supérieures, notamment au niveau du bas du cou et au niveau du croupion, parmi les plumes brunes à bordure fauve qui sont la majorité, on remarque, très effrangées, quelques plumes vermiculées caractéristiques du plumage de noces. La bordure des plumes d'éclipse est de coloration variable d'une plume à l'autre, tantôt vive, tantôt très pâlie, comme si ces plumes étaient d'âge inégal : on pourrait en conclure que soit la mue s'étale sur un laps de temps prolongé, soit que le spécimen en question n'avait pas encore revêtu à la saison de reproduction précédente sa livrée de noces complète.

Les scapulaires, très fraîches, ont l'aspect qu'elles ont chez la \(\sigma\); au contraire, les tertiaires, très usées, sont longues et pointues.

Quant aux rectrices, elles sont grises et usées, à l'exception de trois d'entre elles — dont les deux médianes — qui sont fraîches et brunes avec des taches fauve vif (plumage d'éclipse).

Nous croyons utile d'ajouter ici quelques renseignements sur la rookery de Manchots royaux (Aptenodytes patagonica Muller) de la baie du Navire (partie orientale de l'île de la Possession, archipel des Crozet), où l'aviso-hydrographe Lapérouse, se rendant aux Kerguelen pour y déposer la mission gouvernementale 1949-1950, mouilla le 8 décembre 1949 1.

L'état de la rookery ne paraît pas s'être modifié depuis la visite du Bougainville, le 29 janvier 1939. Une description que nous relevons dans les notes du Dr Arétas rappelle en tous points celle que l'on peut lire dans l'ouvrage du Professeur R. Jeannel, Au seuil de l'Antarctique ²: « Sur la grève d'innombrables Manchots royaux sont debout, les uns à côté des autres, tournés vers la mer. Parfois de petits groupes se détachent en déambulent sur la plage, paraissant entraînés par un chef de file. A l'écart dans les touffes de tussock des animaux sont en train de muer. Enfin de l'autre côté d'une petite rivière qui descend de la montagne, se trouve le quartier des cou-

Cf. E. Aubert de La Rüe: Notes sur les Iles Crozet. Bull. Mus. Hist. Nat. Paris,
 22, pp. 196-203, 1950.
 Publ. Mus. Hist. Nat. Paris, nº 5, 1941.

veuses. La ponte ne doit pas être commencée depuis longtemps, car l'embryon est rarement visible dans l'œuf » (R. Arétas). Cette dernière indication apporte, pensons-nous, une précision intéressante sur l'époque de la nidification des Manchots royaux aux îles Crozet.

Laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) du Muséum.